

# LE BARBERIVAIN

Volume 15 - Numéro 04  
Bulletin d'information trimestriel  
Hiver 2024

L'AVENIR EST AU  
NUMÉRIQUE P. 5

Joyeux temps des Fêtes !

**HEURES D'OUVERTURE****Lundi au mercredi**

8 h à 12 h – 13 h à 17 h

**Jeudi**

8 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

**Vendredi**

8 h à 12 h - fermé en après-midi

**L'HÔTEL DE VILLE SERA FERMÉ AUX DATES SUIVANTES POUR LA PÉRIODES DES FÊTES :**

Du lundi 23 décembre 2024 au vendredi 3 janvier 2025 inclusivement.

**NUMÉROS DE TÉLÉPHONE**

Hôtel de ville (selon les heures d'ouverture) : 450 371-2504

En dehors des heures d'ouverture : 450 370-6364

Urgence : 911

**PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL 2025**

(à 19h au sous-sol de l'hôtel de ville)

- Lundi 6 janvier
- Lundi 3 février
- Lundi 3 mars
- Lundi 7 avril

Les citoyens sont invités à prendre connaissance de l'ordre du jour et du procès-verbal de chacune de ces séances sur notre site Internet : [ste-barbe.com/seances-du-conseil](http://ste-barbe.com/seances-du-conseil)

**SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE  
SAINTE-BARBE**367, route 132, Sainte-Barbe (QC) J0S 1P0  
Tél. : 450 371-3321 et 450 544-1303**Directeur du Service de sécurité incendie**

Joël Trudeau

(directeur.incendie@ste-barbe.com)

**Directeur adjoint du Service  
de sécurité incendie**

Éric Maheux

(directeur.adj@ste-barbe.com)


**Urgence : composez le 911****BÉNÉVOLES RECHERCHÉS !**

La Municipalité de Sainte-Barbe et les différents comités et organismes sont constamment à la recherche de bénévoles afin de combler divers postes. Que ce soit lors d'un événement, de la Guignolée ou encore la bibliothèque, il y a une place qui vous attend !

Pour remplir le formulaire :

[ste-barbe.com/calendrier-et-activites/](http://ste-barbe.com/calendrier-et-activites/)**TAXES MUNICIPALES 2025**

Les comptes de taxes pour l'année 2025 seront envoyés par la poste au début du mois de février 2025. **Communiquez avec nous si vous n'avez pas reçu le vôtre.** La Municipalité de Sainte-Barbe offre la possibilité de payer le compte de taxes en quatre versements, lorsque le montant total des taxes foncières est égal ou supérieur à 300 \$.

**Versements des taxes foncières 2025 :**1<sup>er</sup> versement : 10 mars2<sup>e</sup> versement : 10 juin3<sup>e</sup> versement : 10 août4<sup>e</sup> versement : 10 octobre**Service de taxation :**
 450 371-2504, poste 103

 [m.benoit@ste-barbe.com](mailto:m.benoit@ste-barbe.com)

## À LA MAIRIE



### MAIRESSE

Louise Lebrun

[l.lebrun@ste-barbe.com](mailto:l.lebrun@ste-barbe.com)



Conseillère #1  
Johanne Béliveau  
[j.beliveau@ste-barbe.com](mailto:j.beliveau@ste-barbe.com)



Conseillère #2  
Marilou Carrier  
[m.carrier@ste-barbe.com](mailto:m.carrier@ste-barbe.com)



Conseillère #3  
Miriame Dubuc-Perras  
[m.perras@ste-barbe.com](mailto:m.perras@ste-barbe.com)



Conseiller #4  
François Gagnon  
[f.gagnon@ste-barbe.com](mailto:f.gagnon@ste-barbe.com)



Conseiller #5  
Denis Larocque  
[d.larocque@ste-barbe.com](mailto:d.larocque@ste-barbe.com)



Conseiller #6  
Daniel Pinsonneault  
[d.pinsonneault@ste-barbe.com](mailto:d.pinsonneault@ste-barbe.com)



### MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE

470, chemin de l'Église Sainte-Barbe (Québec) J0S 1P0  
450 371-2504

[info@ste-barbe.com](mailto:info@ste-barbe.com)

[ste-barbe.com](http://ste-barbe.com)

[MunicipaliteSteBarbe](https://www.facebook.com/MunicipaliteSteBarbe)

## SOMMAIRE

Mot de la mairesse . . . . .	4
Actualités municipales . . . . .	5
Service aux citoyens . . . . .	6
Service de l'urbanisme . . . . .	7
Consignes hivernales . . . . .	7
Développement économique . . . . .	8-9
Loisirs et vie communautaire . . . . .	10-11
Organismes municipaux . . . . .	12
Événements à venir . . . . .	12

**Directrice générale, greffière-trésorière, poste 101**  
Chantal Girouard ([c.girouard@ste-barbe.com](mailto:c.girouard@ste-barbe.com))

**Directrice générale adjointe, greffière-trésorière adjointe, poste 102**  
Marie-Ève Clément ([me.clement@ste-barbe.com](mailto:me.clement@ste-barbe.com))

**Adjointe administrative, poste 103**  
Maryse Benoit ([m.benoit@ste-barbe.com](mailto:m.benoit@ste-barbe.com))

**Agente de bureau, poste 109**  
Josée Phoénix ([j.phoenix@ste-barbe.com](mailto:j.phoenix@ste-barbe.com))

**Coordonnatrice aux loisirs, à la culture et à la vie communautaire, poste 105**  
Vicky Blouin ([v.blouin@ste-barbe.com](mailto:v.blouin@ste-barbe.com))

**Directrice de l'urbanisme et des projets spéciaux, poste 106**  
Joëlle Montpetit ([j.montpetit@ste-barbe.com](mailto:j.montpetit@ste-barbe.com))

**Inspecteur en urbanisme et environnement, poste 110**  
Loïc Pourpoint ([l.pourpoint@ste-barbe.com](mailto:l.pourpoint@ste-barbe.com))

**Technicien au Service des travaux publics et des infrastructures, poste 104**  
Marco Dumouchel ([m.dumouchel@ste-barbe.com](mailto:m.dumouchel@ste-barbe.com))

**Journalier au Service des travaux publics**  
Jean-Sébastien Groulx

**Technicien aux traitements des eaux**  
Frédéric Rodrigue ([f.rodrigue@ste-barbe.com](mailto:f.rodrigue@ste-barbe.com))

### VOUS SOUHAITEZ FAIRE PUBLIER UN ARTICLE DANS LE BARBERIVAIN OU L'INFOLETTRE ?

En 2025, le bulletin municipal le Barberivain sera graduellement remplacé par une infolettre qui sera envoyée périodiquement par courriel aux personnes inscrites. Les organismes et les responsables d'activités qui souhaitent faire paraître de brefs articles d'intérêt général pour la communauté barberivaine, peuvent faire parvenir un court texte en format Word, ainsi qu'une ou quelques photos évocatrices en fichiers séparés (format JPEG ou PDF) à Maryse Benoit ([m.benoit@ste-barbe.com](mailto:m.benoit@ste-barbe.com)).

La Municipalité de Sainte-Barbe se réserve le droit de choisir les articles qui seront diffusés dans son bulletin municipal et dans son infolettre.

**Pour informations :**  
450 371-2504, poste 103

# MOT DE LA MAIRESSE

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

L'année 2024 s'achève et elle aura été très occupée pour la Municipalité de Sainte-Barbe.

## LE CENTRE BARBERIVAIN FAIT PEAU NEUVE

C'est en mars dernier que débutaient les travaux d'agrandissement et de réfection du centre Barberivain et j'ai le plaisir de vous annoncer que ce bâtiment si important pour la communauté rouvrira ses portes en janvier prochain. Des salles polyvalentes et des toilettes y ont été ajoutées pour mieux accueillir les citoyens et la cuisine a été entièrement rénovée. Ces travaux ont été rendus possibles grâce à l'octroi d'une aide financière émise par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du gouvernement du Québec que je remercie. Je profite aussi de cette tribune pour exprimer ma gratitude envers les organismes qui ont fait preuve de patience pendant les travaux. Enfin, je remercie les entrepreneurs et les employés municipaux affectés au dossier pour avoir réalisé cet imposant projet dans le respect des budgets et des échéanciers.

## LE POINT SUR LES GÉNÉRATRICES

Par ailleurs, je tiens à vous informer que les trois génératrices fixes conçues sur mesure pour les stations de pompage seront installées incessamment pour être mises en opération au retour des Fêtes. Avec l'avènement des changements climatiques, nous faisons nos devoirs et nous nous préparons à faire face à des mesures d'urgence. Je rappelle, par ailleurs, que tous les citoyens ont également la responsabilité de se préparer à de telles situations : vérification des clapets antiretour et de la pompe de puisard, installation d'une génératrice résidentielle, trousse 72 heures, etc. Je vous invite à consulter notre site Web [ste-barbe.com](http://ste-barbe.com) à l'onglet «Citoyens / Sécurité civile et mesures d'urgence» pour voir toutes les mesures de précaution à prendre de façon préventive pour assurer la sécurité de votre maison et de votre famille.

## UNE GUIGNOLÉE COURONNÉE DE SUCCÈS

Vous avez été nombreux à participer à la récente Guignolée organisée pour soutenir les familles barberivaines qui se trouvent dans une situation plus précaire et je vous en remercie de tout cœur. Encore une fois, la communauté barberivaine a démontré qu'elle est fière, solidaire et bienveillante : **6740\$** ont été amassés, en plus de **3267 denrées**. Je tiens également à remercier chaudement les bénévoles qui ont participé à cette grande collecte sans qui rien de tout cela ne serait possible. **Merci à vous tous.**

## SAINTE-BARBE, ANIMÉE PAR L'AVENIR ET PAR L'ESPRIT DES FÊTES

Comme l'évoque notre slogan «Animée par l'avenir», nous poursuivons nos efforts pour offrir des services d'une grande qualité dans une perspective de développement durable. En 2025, nous poursuivons notre virage

numérique en réduisant les outils de communications imprimés. Je vous invite à lire notre grand dossier pour en savoir plus sur le sujet.

Sur une autre note, je vous incite à faire le détour dans le noyau villageois pour y voir le nouvel aménagement lumineux qui s'inscrit dans notre Plan particulier d'urbanisme (PPU) que vous pouvez consulter sur notre site Web. Force est d'admettre qu'avec les gros flocons de neige qui s'y mêlent, il n'y a rien de mieux pour nous mettre dans l'esprit des Fêtes !

Cela m'amène à vous souhaiter un joyeux temps des Fêtes



auprès des personnes qui vous sont chères, mais surtout, bonheur et santé pour 2025 !

## VIE DÉMOCRATIQUE

En terminant, je vous invite à prendre part à la vie démocratique en assistant aux séances du conseil municipal qui ont lieu une fois par mois, à 19 h, à l'hôtel de ville (470, chemin de l'Église). Il s'agit d'occasions propices aux échanges au cours desquels vous êtes invités à poser vos questions.

**Prochaines séances** : 6 janvier, 3 février, 3 mars, 7 avril 2025.

Au plaisir de vous rencontrer,

**Louise Lebrun, mairesse**

# ACTUALITÉS MUNICIPALES

## LE VIRAGE NUMÉRIQUE PREND SON ENVOL

Conformément à leur volonté de privilégier une approche environnementale dans la gestion municipale, et à la suite d'un rigoureux exercice de réflexion, les membres du conseil ont pris la décision de poursuivre le virage numérique dans les outils de communication de Sainte-Barbe. Cette décision s'inscrit aussi dans un contexte où d'importants coûts d'impression et de distribution sont reliés aux traditionnelles publications imprimées. Ainsi, la présente édition du Barberivain est la dernière à être distribuée de porte à porte.

À compter du printemps 2025, les Barberivains pourront recevoir des actualités municipales sur une base plus régulière grâce à l'infolettre. Cet outil d'une grande flexibilité permet une diffusion plus rapide, une accessibilité élargie et une contribution significative à l'environnement. Ainsi, les personnes inscrites pourront recevoir par courriel des nouvelles fraîches sur tout ce qui anime la vie municipale : activités, nouvelle réglementation, consignes saisonnières, etc. Il est à noter que les courriels recueillis ne serviront qu'à l'envoi de l'infolettre et qu'il est possible de s'y désabonner en tout temps.

## PLUSIEURS MOYENS DE S'INFORMER

Comme dans tout changement, ce virage pourrait représenter un défi d'adaptation pour certaines personnes. Cependant, cette transition nécessaire s'inscrit dans la tendance croissante observée par de nombreux médias et plusieurs villes et municipalités du Québec. Rappelons que différents moyens sont offerts aux citoyens pour s'informer.

- **Site Web** : [ste-barbe.com](http://ste-barbe.com) : il s'agit de la principale source d'information municipale.
- **Page Facebook** : [/MunicipaliteSteBarbe](https://www.facebook.com/MunicipaliteSteBarbe). Cet outil de communication est un complément au site Web qui vous permet de recevoir des nouvelles récentes de Sainte-Barbe sur votre fil d'actualité Facebook. Abonnez-vous !
- **Services d'alerte de masse** : ce service facilite les communications en cas d'urgence par téléphone, message texte ou courriel. Pour s'inscrire : [ste-barbe.com/securite-civile-et-mesures-durgences/](http://ste-barbe.com/securite-civile-et-mesures-durgences/) ou 450 371-2504.
- **Feuille des activités saisonnières** : vous y trouverez l'horaire de toutes les activités récurrentes et spéciales à Sainte-Barbe.
- **Bulletin municipal** : pour l'édition du printemps, quelques copies imprimées du Barberivain seront disponibles à l'hôtel de ville et à la bibliothèque.

La Municipalité de Sainte-Barbe a reçu l'attestation de niveau «*Performance*» du programme **ICI on recycle +** émis par RECYC-QUÉBEC, en reconnaissance de son engagement en matière d'environnement et de développement durable.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

La transition du Barberivain en format numérique permet de réduire l'utilisation de papier à raison de **59 520 pages par année** ?

## D'AUTRES SERVICES NUMÉRIQUES

Enfin, mentionnons qu'il est dorénavant possible d'effectuer les demandes de permis en ligne, 24 heures sur 24, directement sur le site [Web ste-barbe.com](http://Web ste-barbe.com), onglet «*Citoyens*». Il est également possible de consulter le rôle d'évaluation des propriétés barberivaines via l'onglet «*Municipalité*».

La bibliothèque municipale Lucie-Benoit offre aussi aux abonnés la possibilité de réserver des livres en ligne, ainsi que d'emprunter des livres numériques et audios numériques : [ste-barbe.com/bibliotheque-municipale-lucie-benoit/](http://ste-barbe.com/bibliotheque-municipale-lucie-benoit/)



«*Sainte-Barbe est résolument animée par l'avenir !*»

## CALENDRIER MUNICIPAL 2025

Vous êtes invités à conserver précieusement le calendrier municipal 2025 qui sera envoyé aux résidents par la poste aussitôt que la grève de Postes Canada sera réglée.

Il contient plusieurs informations importantes, notamment l'horaire des collectes, les échéances de taxes municipales et les dates des séances du conseil municipal.

Copie supplémentaire : [ste-barbe.com/collectes](http://ste-barbe.com/collectes) ou à l'hôtel de ville.

Renseignements : Maryse Benoit (coordonnées en page 3)



### BAC BRUN : changement de journée

La journée de la collecte des matières compostables pour l'année 2025 sera les **MERCREDIS**, toujours aux deux semaines. La première collecte de 2025 sera le 15 janvier.



### RÉSERVATIONS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE CAROLE-TREMBLAY

Vous désirez louer la salle communautaire lors de la période des Fêtes 2025-2026 (entre le 15 décembre 2025 et le 15 janvier 2026) ? Vous devez vous inscrire pour participer au tirage au sort qui aura lieu dans la semaine du 3 mars 2025.

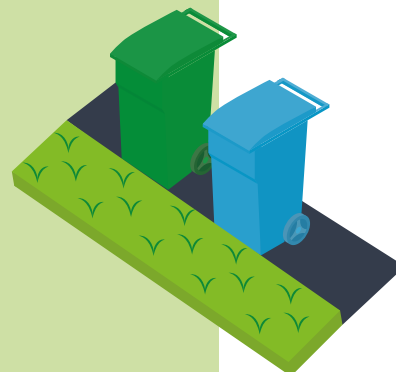
Inscriptions : Maryse Benoit (coordonnées en page 3).

### EMPLACEMENT DES BACS DE MATIÈRES RÉSIDUELLES ET VÉHICULES EN PÉRIODE HIVERNALE

Soyez attentif aux opérations de déneigement !

Vos bacs (ordures, recyclage et compostage) doivent être positionnés à **au moins 1 mètre du trottoir ou du chemin**. Cela permet un déneigement de qualité et évite les bris. Cette distance s'applique également aux véhicules stationnés dans les entrées privées.

Peu importe le type de collecte, vous devez déposer votre bac en bordure de la rue la veille dès 19 h ou avant 7 h le jour de la collecte, les roues face à la rue. De plus, les bacs doivent être retirés le jour de la collecte au plus tard à 19 h.



### NOUVEAU CONTRÔLEUR ANIMALIER

La Municipalité de Sainte-Barbe a conclu une entente avec le refuge Chaby et chiens pour tout ce qui touche la gestion animalière sur son territoire.

#### Refuge Chaby et chiens

200, rang Sainte-Anne à Beauharnois  
Ouvert du lundi au samedi,  
de 10h à 15h

450 395-0751

[info.chabyetchiens@gmail.com](mailto:info.chabyetchiens@gmail.com)

En dehors des heures d'ouverture :  
service d'urgence 911.



Cet organisme est autorisé à faire un recensement des chiens et à vendre les licences en porte à porte aux résidences de la Municipalité de Sainte-Barbe. Services offerts :

- Achat de licences pour chiens\*
- Signalement d'animaux perdus ou retrouvés
- Service d'abandon et d'adoption
- Relocalisation d'animaux sauvages
- Location de cage-trappe
- Service de micropuce offert

\*L'enregistrement des chiens est obligatoire sur le territoire de Sainte-Barbe. Les licences sont au coût de 25 \$ chacune pour un maximum de trois (3) chiens par propriété.

## VOUS PRÉVOYEZ DES TRAVAUX ? VOUS AVEZ DES QUESTIONS CONCERNANT LES RÈGLEMENTS ?

Voici les personnes à contacter :

### Demande de permis :

Loïc Pourpoint, inspecteur en urbanisme et environnement, au 450 371-2504, poste 110 ou [l.pourpoint@ste-barbe.com](mailto:l.pourpoint@ste-barbe.com).

### Autres demandes en urbanisme :

Joëlle Montpetit, directrice de l'urbanisme et des projets spéciaux, au 450 371-2504, poste 106 ou [j.montpetit@ste-barbe.com](mailto:j.montpetit@ste-barbe.com).



## NOUVELLE RÉGLEMENTATION

De nouveaux règlements ont récemment été adoptés dont voici les faits saillants.

**Règlement #2024-07** relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments.

1. Contrôler les situations vétustes ou de délabrement des bâtiments situés sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Barbe;
2. Éliminer les nuisances générées par les bâtiments mal entretenus, en prescrivant des normes de salubrité, d'occupation et d'entretien;
3. Inciter les propriétaires de bâtiments à entretenir leur propriété;

**Règlement #2024-08** relatif à l'exercice du droit de préemption.

La Municipalité de Sainte-Barbe peut procéder à l'acquisition d'immeuble suivant l'exercice de son droit de préemption pour les fins municipales suivantes :

- Espace naturel, public et parc;
- Voie publique;
- Habitation;
- Logement social, communautaire ou abordable;
- Infrastructure ou équipement collectif;
- Équipement institutionnel;
- Conservation d'immeuble d'intérêt patrimonial;
- Réserve foncière.

## CONSIGNES HIVERNALES

### STATIONNEMENT DE NUIT

Aucun stationnement de nuit n'est autorisé dans la rue du **15 novembre 2024 au 15 avril 2025**, entre minuit et 6 h, sur un chemin public ou sur un chemin privé où le public est autorisé à circuler, et ce, sur tout le territoire de la Municipalité.

### DÉPÔT DE NEIGE

Il est interdit de déposer de la neige ou de la glace sur une rue, un trottoir ou tout autre endroit public. Si vous faites affaires avec un entrepreneur pour déneiger votre entrée privée, ce dernier doit respecter la réglementation municipale.

### ABRIS TEMPORAIRES ET CLÔTURES À NEIGE

L'installation de clôtures à neige pour protéger les arbres et arbustes est autorisée du **1<sup>er</sup> novembre 2024 au 30 avril 2025**. Pendant cette même période, un seul abri d'auto temporaire est autorisé et dans les deux cas, l'installation doit être distante d'au moins 1 mètre de la ligne avant.

Notez que la Municipalité n'est pas responsable des bris ou dommages occasionnés par ses équipements lors de l'exécution des travaux d'entretien municipaux (clôtures à neige, bacs, abris, etc.).

### ENTREPOSAGE DE BOIS DE CHAUFFAGE SUR UN TERRAIN OÙ EST ÉRIGÉ UN BÂTIMENT RÉSIDENTIEL

L'entreposage de bois de chauffage, de manière ordonnée, est autorisé dans les cours latérales et arrières à au moins 1 mètre

d'une ligne de lot. L'entreposage est également permis dans la cour avant, à condition qu'il soit à l'arrière d'un bâtiment accessible de façon à ne pas être visible de la rue ou à au moins 50 mètres de la ligne avant.

### CHEMINÉE : FAITES-LA RAMONER !

Pour votre sécurité, ramenez votre cheminée au minimum une fois par année ou plus selon l'utilisation, en privilégiant l'embauche d'un spécialiste. La bûche ramoneuse et tous les autres produits (ramonage chimique) aident, mais ne remplacent pas le ramonage mécanique.



# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## DES ENTREPRENEURS ONT CHOISI LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE

Plusieurs nouveaux commerces et entreprises ont choisi de s'établir dans différents secteurs de Sainte-Barbe en 2024, contribuant ainsi à enrichir notre tissu économique et commercial. L'arrivée de ces nouveaux venus témoigne de l'intérêt grandissant des entrepreneurs pour notre municipalité et vient bonifier l'offre commerciale déjà existante sur le territoire. **Nous leur souhaitons la bienvenue !**



**Esthétique 47**

Photo : Esthétique 47

Esthétique 47 est un salon d'esthétique qui a élu domicile sur l'avenue de la Caserne au mois de février dernier. Plusieurs services de soins esthétiques et médico-esthétiques y sont offerts, de même que des manucures et pédicures.

Le salon est situé au **47, avenue de la Caserne**, il est opéré par **Marie-Édith Lafleur-Boucher**. Il est adjacent au salon de coiffure Le 47.

## PORTRAIT D'UN ENTREPRENEUR

Dans le cadre d'une nouvelle série, nous mettrons en valeur le parcours des entrepreneurs qui ont choisi de s'établir à Sainte-Barbe.

### Marie-Édith Lafleur-Boucher Esthétique 47



C'est au cœur du village de Sainte-Barbe, sur le terrain même où elle a grandi avec sa sœur, que Marie-Édith Lafleur-Boucher a ouvert son salon d'esthétique, le premier à Sainte-Barbe. Attenant au salon de coiffure Le 47, dont sa sœur est propriétaire, Marie-Edith, esthéticienne depuis 20 ans, offre des soins et des traitements de qualité ainsi qu'une expérience à la clientèle hors du commun, en collaborant avec d'autres spécialistes dans le domaine des soins esthétiques et médico-esthétiques. Elle accueille la clientèle avec professionnalisme dans un cadre chaleureux, aux allures rustiques, qui est empreint de souvenirs d'enfance pour cette entrepreneure.

Adresse :  
47, avenue de la Caserne



**Gymnase Entraînement Athlétique**

Le Gymnase Entraînement Athlétique propose un nouveau concept d'entraînement en offrant deux types de services distincts : la gym libre avec réservation et les entraînements privés ou de groupe avec un entraîneur.

Le gymnase a ouvert ses portes au **341, route 132** et il est opéré par **Marc-André Thériault**, titulaire d'un baccalauréat en kinésiologie ainsi que d'un diplôme en massothérapie. Il cumule plus de 15 ans d'expérience dans le domaine de l'entraînement sportif.

Des élus municipaux ainsi que des employés ont eu le plaisir d'assister à l'ouverture du gymnase, le 17 août dernier.





**JMM Installations / Location d'outils SM inc.**

**JMM Installations**, une entreprise spécialisée dans la vente, l'installation, l'entretien et la réparation de portes de garage détient plus de 25 ans d'expérience. Elle a déménagé de Saint-Anicet en septembre dernier pour ouvrir officiellement ses portes au **44, avenue de la Caserne**. L'entreprise est opérée par **John MacKillop** et **Sophie McSween**.

**Location d'outils SM inc.** est une nouvelle entreprise spécialisée dans la location d'outils, qui vient de s'établir sous le même toit que JMM Installations. Elle est opérée par **Sophie McSween**, également copropriétaire de JMM Installations.

Des élus municipaux et des employés ont eu le plaisir d'assister à l'ouverture de ces deux entreprises, le 14 septembre dernier.



**Golf chez Didi**

Situé au **17-3, montée du Lac**, au cœur de la Municipalité de Sainte-Barbe, le Golf chez Didi est conçu pour rassembler et divertir les joueurs de tous âges. Des simulateurs de golf à la fine pointe de la technologie permettent de vivre une expérience immersive, que vous soyez débutant ou expérimenté.

Les propriétaires, **Patrick et Cindy**, comptent prochainement offrir des cours par des professionnels et organiser des activités familiales variées.



**Du temps pour soi**

Du temps pour soi est une boutique en ligne spécialisée dans la vente d'objets de décoration intérieure et de bijoux faits main, uniques et durables. La boutique est co-fondée par **Alessandro Cassa** et **Guyline Beaudoin**. Dans leur atelier situé à Sainte-Barbe, ils mettent tout leur cœur et leur passion dans la conception de pièces uniques.

Boutique en ligne : [dutempspoursoi.myshopify.com](https://dutempspoursoi.myshopify.com)

## ENTREPRENEUR DANS LES MÉDIAS

À l'âge où certains préparent leur retraite, Marie-Josée Mainville a plutôt choisi de fonder son entreprise. Dotée de courage et de détermination, elle œuvre dans le domaine majoritairement masculin de la construction, plus spécifiquement comme tireuse de joints. À 53 ans, munie de sa truelle, elle est convaincue d'avoir pris la bonne décision.

Source : *Journal Saint-François* (Eric Tremblay), avril 2024.

### Le courage de devenir sa propre boss



**BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT  
OU DE FINANCEMENT POUR  
VOTRE PROJET ?**

Communiquez avec Touria Fadaili, conseillère en développement économique à la Municipalité de Sainte-Barbe.

Elle pourra vous guider vers les meilleures ressources en financement pour votre projet : [t.fadaili@ste-barbe.com](mailto:t.fadaili@ste-barbe.com).

# PROGRAMMATION HIVER 2025

## INSCRIPTION EN LIGNE\* SUR LA PLATEFORME QIDIGO

[qidigo.com/u/Municipalite-de-Sainte-Barbe](https://qidigo.com/u/Municipalite-de-Sainte-Barbe)

Toutes les activités ont présentement lieu au centre communautaire Carole-Tremblay situé au 475, ch. de l'Église (outre la soirée des ados qui se tient à la bibliothèque). Les participants aux activités seront informés de tout changement à l'ouverture du centre Barberivain.

La bibliothèque Lucie-Benoit est située au 468, chemin de l'Église.



**LÉGENDE :** R = résidents NR = non-résidents \* = Inscription requise

## ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES

### Lundi

#### Activités avec le Cercle de Fermières 13 h

Différentes techniques d'artisanat proposées.  
Ouvert à tous !  
Gratuit.



#### Cardio boxing\* - NOUVEAUTÉ 18 h

Dès le 20 janvier

Le cardio boxing est un exercice de défoulement, libérateur de stress, se déroulant dans une atmosphère dynamique et inclusive.

Inscription (dès le 6 janvier) pour la session.

Priorité aux résidents.

**60 \$ / personne.** 17 ans et plus.

10 cours de 45 minutes.

Session du 20 janvier au 24 mars.

Équipement fourni.



### Zumba

18 h 30

Dès le 7 janvier

Entraînement aérobique rapide de pas de danse rythmée, alliant cardio, préparation musculaire, équilibre et flexibilité.

R : contribution volontaire.

**NR : 5 \$ / séance.**

(payable en argent comptant sur place).



### Jeudi

#### Exercices Viactive

9 h

Dès le 16 janvier

Séances d'exercices doux s'adressant aux personnes de 50 ans et plus, désirant demeurer actives. Cette activité est offerte grâce à la contribution de l'organisme Une Affaire de Famille.

Gratuit.



### Mardi

#### Exercices cardio

9 h 30

Dès le 7 janvier

Mise en forme adaptée à tous les niveaux.

R : contribution volontaire.

**NR : 5 \$ / séance.**

(payable en argent comptant sur place).



### Tai Chi

10 h

Dès le 16 janvier

Exercices énergiques intégrant la précision des gestes, la maîtrise de la respiration et la méditation.

Cette activité est offerte grâce à la contribution de l'organisme Une Affaire de Famille.

Gratuit.



### Danse en ligne country

18 h 30 : Débutant

19 h 30 : Intermédiaire

Dès le 9 janvier

Les danses les plus populaires sont enseignées au rythme de musique country et autre.

R : contribution volontaire.

**NR : 5 \$ / séance.**

(payable en argent comptant sur place).



#### Activités de la FADOQ

13 h

Gratuit et ouvert aux membres.



## SPORTS EN PRATIQUE LIBRE

**Le saviez-vous?** Il vous est possible de pratiquer librement certains sports à nos installations du parc municipal (475, ch. de l'Église).

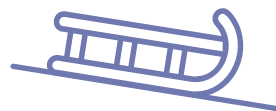
### Patinoire municipale

- L'utilisation de la patinoire est ouverte à tous pendant la saison hivernale, selon les conditions météorologiques.
- Pour consulter l'horaire d'ouverture du sous-sol du centre communautaire Carole-Tremblay ainsi que l'état de la patinoire, consulter le site Web de la Municipalité [ste-barbe.com/parcs-et-patinoires/](http://ste-barbe.com/parcs-et-patinoires/)



### Butte à glisser

- La glisse est permise selon les conditions météorologiques, pour le plus grand bonheur des petits et des grands !



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE LUCIE-BENOIT

468, ch. de l'Église, Sainte-Barbe, J0S 1P0  
450 371-2324 | [biblio@ste-barbe.com](mailto:biblio@ste-barbe.com)

### Soirée ados

**Jeudi, 18 h 30 à 20 h 30**

Viens faire tes devoirs, jouer à des jeux de société entre amis ou emprunter ton roman préféré !



### Heures d'ouverture

**MARDI** : 10 h à 12 h

**JEUDI** : 18 h 30 à 20 h 30

**SAMEDI** : 10 h à 12 h

Veillez noter que la bibliothèque sera fermée du **mardi 24 décembre 2024 au samedi 4 janvier 2025** inclusivement.



À GO, on lit est un mouvement pour encourager la réussite chez les jeunes de 14 à 20 ans en montrant que la lecture, c'est loin d'être plate !

Les ambassadeurs-rices Kevin Raphael, Douaa Kachache, Kim Clavel et Jo Cormier donnent leurs suggestions de lecture, visitez le site :

[agol.ca](http://agol.ca) pour les découvrir !



JOURNAUX REVUES  
LIVRES NUMÉRIQUES  
CARRIÈRE MUSIQUE  
VIDÉOS FORMATION  
GÉNÉALOGIE SANTÉ

Saviez-vous que l'abonnement à la bibliothèque est **GRATUIT** pour tous les citoyens ?

Votre abonnement vous donne accès à des milliers de ressources numériques, visitez : [RéseauBiblioMonterégie.qc.ca](http://RéseauBiblioMonterégie.qc.ca)

## ORGANISMES MUNICIPAUX

fadoq

FADOQ – SAINTE-BARBE

Nos rencontres hebdomadaires prennent une pause pour la période des Fêtes. Nos activités reprendront mardi le 7 janvier 2025, de 13 h à 17 h, au centre communautaire Carole-Tremblay.

L'équipe du conseil d'administration vous attend en grand nombre pour participer aux activités hivernales en dégustant un bon café.

Suggestions pour nouvelles activités ou sorties :  
Mme Sylvie Lalonde, présidente  
sylvielalonde2365@gmail.com.



CERCLE DE FERMIERES  
SAINTE-BARBE

Les membres du Cercle de Fermières de Sainte-Barbe ont confectionné et remis plusieurs articles (tuques, foulards, bandeaux, pantoufles, bas etc.) à deux organismes de la région : Une Affaire de Famille de Ormstown et l'ADDS de Huntingdon.

Les rencontres hebdomadaires prennent une pause pour la période des Fêtes. Les ateliers d'artisanat reprendront le lundi 13 janvier prochain, à 13 h.

Informations : Mme Pierrette Girouard, 450 371-5129.

Merci aux participants et au Cercle de Fermières pour la belle activité intergénérationnelle de novembre dernier. Voyez comme c'est beau !



## ÉVÉNEMENTS À VENIR

**18 janvier - 19 h 30**

Festival PPFAM Le Plus petit festival  
d'animation au monde (centre Barberivain)

Informations : [lematounoir.qc.ca/PPFAM/](http://lematounoir.qc.ca/PPFAM/)

**8 février**

Fête hivernale (parc municipal)

**9 février**

Marché Fermier sous le thème de la  
Saint-Valentin (centre Barberivain)

**5 mars - 10 h**

Film pour la famille (centre Barberivain)

**19 mars - 15 h - 19 h**

Soirée Communau-T (centre Barberivain)

**15 avril - 17 h à 20 h**

Soirée d'inscription au camp de jour été 2025

(Sous-sol du centre communautaire Carole-Tremblay)

**Renseignements :**

[ste-barbe.com/calendrier-et-activites/](http://ste-barbe.com/calendrier-et-activites/)



Sainte-  
Barbe

ANIMÉE PAR L'AVENIR

**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**

470, chemin de l'Église, Sainte-Barbe (Québec) J0S 1P0

[ste-barbe.com](http://ste-barbe.com)

450 371-2504 | [info@ste-barbe.com](mailto:info@ste-barbe.com)

 [MunicipaliteSteBarbe](https://www.facebook.com/MunicipaliteSteBarbe)